

L'AROMATHÉRAPIE

Les professionnels du secteur protégé

1. Introduction

Mise en place d'un projet d'accompagnement thérapeutique auprès de résidents présentant des troubles du comportement.

L'objectif étant la mise en place de thérapie non médicamenteuse afin d'apaiser les résidents .



2. Matériels et méthodes

Projet institutionnel permettant la formation d'agents volontaires.

Achat de matériel : huiles étudiées en formation, diffuseurs, mise en place d'un chariot customisé .

Déploiement de séance individuelle ou collective au sein des services .

Massage associé à la diffusion d'huiles.

3. Résultats

Mise en place d'une fiche individuelle permettant diverses appréciations.

A ce jour, échantillon de 30 résidents/49, Impact observé à l'instant T sur le sommeil et l'agitation psychomotrice en fin de journée. identification des huiles +/- .

4. Conclusion

Devant les effets bénéfiques de cette approche non médicamenteuse, le souhait serait de l'ouvrir aux unités ouvertes et de s'interroger de son utilité sur la prise en charge de la douleur.



5. Bibliographie

www.aucoeurdesessentielles.com